

RAPPORT ANNUEL 2013



Mai 2014

Une année sous le signe du changement

Le rapport annuel 2013 comporte une description des activités au cours de l'exercice précédent de la CSRPA ainsi que les renseignements réglementaires.

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU PRÉSIDENT

MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

MANDAT

PROFIL DE LA RÉGION

MISSION, VISION ET VALEURS

GOVERNANCE ET ADMINISTRATION

Noms des collectivités bénéficiant des services de la CSRPA

Le conseil d'administration

Structure organisationnelle

Renseignements sur les réunions du Conseil d'administration

Organigramme de la structure organisationnelle administrative

PRESTATION DES SERVICES

Services d'aménagement local

Services de gestion des déchets solides

RÉALISATIONS ET DÉFIS

Réalisations

Défis

INFORMATION FINANCIÈRE

Aperçu des sources de financement de la CSRPA

Indemnités quotidiennes versées et dépenses remboursées aux membres du Conseil d'administration

Redevance reçue au titre de déversement des matières usées solides

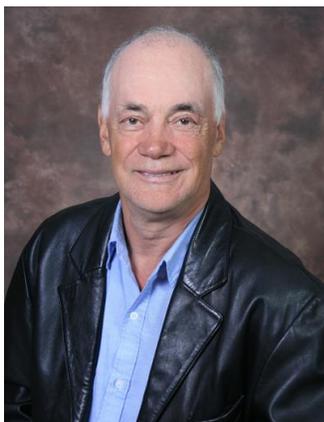
Droits perçus pour les permis de construction et remis aux collectivités membres

REGARD VERS L'AVENIR

ANNEXE

ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS 2013

MESSAGE DU PRÉSIDENT



Je tiens d'emblée à souligner le travail magistral effectué par la directrice générale et son équipe, non seulement pour l'année 2013, mais pour tout le travail accompli jusqu'à ce jour. La transition de deux organismes en un seul, sous une nouvelle administration composée de 24 membres, a été une lourde tâche. Les résultats, tant au niveau physique, qu'au niveau de la structure organisationnelle, parlent d'eux-mêmes.

En moins de 16 mois, non seulement avons-nous une gestion centralisée des opérations réussie, mais l'instauration de bureaux satellites aux antipodes du territoire suit son cours, et déjà, le service au public s'est nettement amélioré.

Je suis fier à titre de premier président, d'y avoir apporté ma modeste contribution, mais je crois que le plus gros du travail est à venir, et je souhaite le plus grand des succès au futur président. Qu'il sache qu'il pourra compter sur une équipe dévouée et professionnelle et sur mon entière collaboration à titre de président-sortant.

Au cours des prochaines années, vous verrez à la mise en place de la collecte sélective et le volet recyclage prendra toute son importance. Il en sera de même au niveau des services de planification du territoire. Nous aurons comme défi d'arrimer le plus possible nos règlements d'une municipalité à l'autre, et des nombreux districts de services locaux, afin d'en arriver à une vision cohérente et unique sur le développement du territoire.

De nouveaux dossiers se pointeront à l'horizon pour lesquels nous avons obtenus du gouvernement provincial, avouons-le, un mandat plutôt flou. Je pense notamment au développement économique, où la CSR devrait être plus qu'un forum de discussion, mais un participant à part entière. Il en est de même pour les services de sécurité et de loisir, où nous ne réussissons qu'à faire des économies d'échelle qu'en unissant nos efforts sous la bannière de la CSR.

...je suis persuadé que la CSR est appelée à jouer un rôle majeur dans le développement régional. L'aménagement du territoire implique l'aménagement d'un lieu où il fait bon vivre et où les gens ont le goût de s'y installer.

Pour toutes ces raisons et bien d'autres, je suis persuadé que la CSR est appelée à jouer un rôle majeur dans le développement régional. L'aménagement du territoire implique l'aménagement d'un lieu où il fait bon vivre et où les gens ont le goût de s'y installer. C'est ce qui freinera la décroissance démographique dont nous sommes victimes. Mais il n'y aura pas de croissance démographique sans croissance économique, d'où l'importance cruciale pour les CSR de s'attarder et s'y impliquer le plus vite possible.

C'est le défi que je vous lance, en vous remerciant de m'avoir fait confiance au cours de ces 20 derniers mois.

Wilfred Roussel
Maire de Le Goulet et Président de la CSRPA

MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE



C'est avec fierté que je dresse le bilan de la première année d'activités de la Commission de services régionaux Péninsule acadienne. Ce rapport est le fruit du travail de l'ensemble de notre équipe. L'année 2013 a été marquée par la transformation complète du modèle de prestation de services régionaux que nous avons connu d'ici là. Le défi était grand mais grâce à la collaboration et au dévouement des employés, celui-ci a été relevé de main de maître. Il faut également saluer le travail des administrateurs qui ont cru et appuyé dès le départ le nouveau mandat de notre organisation. La préoccupation de rassembler autour d'une même table les preneurs de décisions de notre région s'est estompée dès les premières réunions. Tous étaient prêts à considérer cette commission comme un partenaire incontournable dans l'élaboration des projets à portée régionales.

La Commission de services régionaux Péninsule acadienne a comme mandat premier la prestation des services d'aménagement et de planification du territoire et de gestion des déchets solides et ce, pour l'ensemble du territoire desservi. L'arrivée de la nouvelle commission a été une opportunité extraordinaire pour revoir la façon dont nous délivrons nos services. Ce travail de révision a permis également d'optimiser nos ressources et de réduire la duplication afin de maintenir dans la mesure du possible des coûts de fonctionnement raisonnables.

L'année 2013 a donc permis de tout mettre en place pour faciliter la prestation de services qui répondent de mieux en mieux aux besoins ciblés par nos membres et clients.

La nouvelle année qui s'amorce nous proposera d'autres défis notamment la mise en place de la collecte sélective et des nouvelles méthodes reliées aux demandes de permis de construction. Encore une fois, je suis convaincue que notre organisation saura répondre aux attentes.

Je profite de l'occasion pour saluer la collaboration et la patience des employés devant l'ensemble des changements apportés par la création de notre organisation. Cette situation a demandé de leur part une grande capacité d'adaptation et a inévitablement causé son lot d'insécurité. Toutes ces transformations apporteront sous peu de nouvelles synergies entre collègues et insufflera un nouveau dynamisme à notre équipe.

L'arrivée de la nouvelle commission a été une opportunité extraordinaire pour revoir la façon dont nous délivrons nos services.

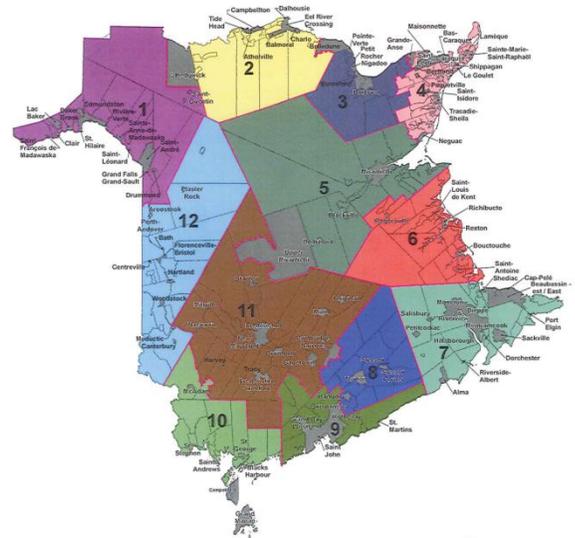
Mélanie Thibodeau
Directrice générale

MANDAT

La création de douze nouvelles commissions de services régionaux au Nouveau-Brunswick découle des mesures prises par le gouvernement provincial pour créer un nouveau système de gouvernance locale. Un des cinq objectifs décrit dans un plan d'action dévoilé en décembre 2011 afin d'appuyer ce nouveau système, consistait à accroître la collaboration, la communication et la planification entre les communautés.

Ces nouvelles commissions seront créées officiellement en janvier 2013. Elles ont pour mandat d'assurer ou faciliter la prestation de services obligatoires aux communautés, de faciliter les ententes volontaires de service entre les communautés intéressées et de servir de forum régional pour la collaboration entre les communautés concernant les questions régionales.

Commissions de services régionaux



Les services obligatoires que les commissions sont tenues d'offrir sont :

- ▶ *La planification régionale;*
- ▶ *La planification locale dans les districts de services locaux;*
- ▶ *La gestion des déchets solides;*
- ▶ *La collaboration pour les services de police régionaux;*
- ▶ *La planification des mesures d'urgence régionales; et*
- ▶ *La planification et partage des coûts pour les infrastructures régionales sportives, récréatives et culturelles.*

PROFIL DE LA RÉGION

Selon le recensement du Canada de 2011, la Péninsule acadienne est la quatrième région en importance de la province au plan démographique avec près de 48 733 habitants, soit 6 % des effectifs provinciaux. Le territoire de la Péninsule acadienne s'étend sur 2 150 km² et occupe 3 % de la superficie provinciale.

La Péninsule acadienne demeure essentiellement rurale : 56 % de la population réside à l'intérieur des régions non-incorporées.

En 2013, les résidents de la Péninsule acadienne étaient répartis dans quatre villes (Tracadie-Sheila, Caraquet, Shippagan et Lamèque), 10 villages (Bas-Caraquet, Bertrand, Grande-Anse, Le Goulet, Maisonnette, Neguac, Paquetville, Saint-Isidore, Saint-Léolin, Sainte-Marie-Saint-Raphaël) et 51 districts de services locaux* qui s'étendent sur deux comtés, soit celui de Gloucester et celui de Northumberland.

L'assiette fiscale pour l'ensemble du territoire desservi pour l'année 2013 est de 2,3 milliards de dollars, une augmentation de près de 6 % comparativement à l'année précédente.

Entre 2006-2011, la Péninsule acadienne a connu une baisse de sa population (-4,2%), comparativement à l'ensemble provincial qui a subi une légère augmentation (2,9 %). Toutefois, cette baisse enregistrée est beaucoup moins drastique que celle connue entre 2001-2006 (5,5 %).

La Péninsule acadienne démontre des signes de vieillissement démographique évidents; les jeunes de moins de 15 ans composent 16,2 % de la population, comparativement à la moyenne provinciale (17,8 %) et fédérale (19,1 %).

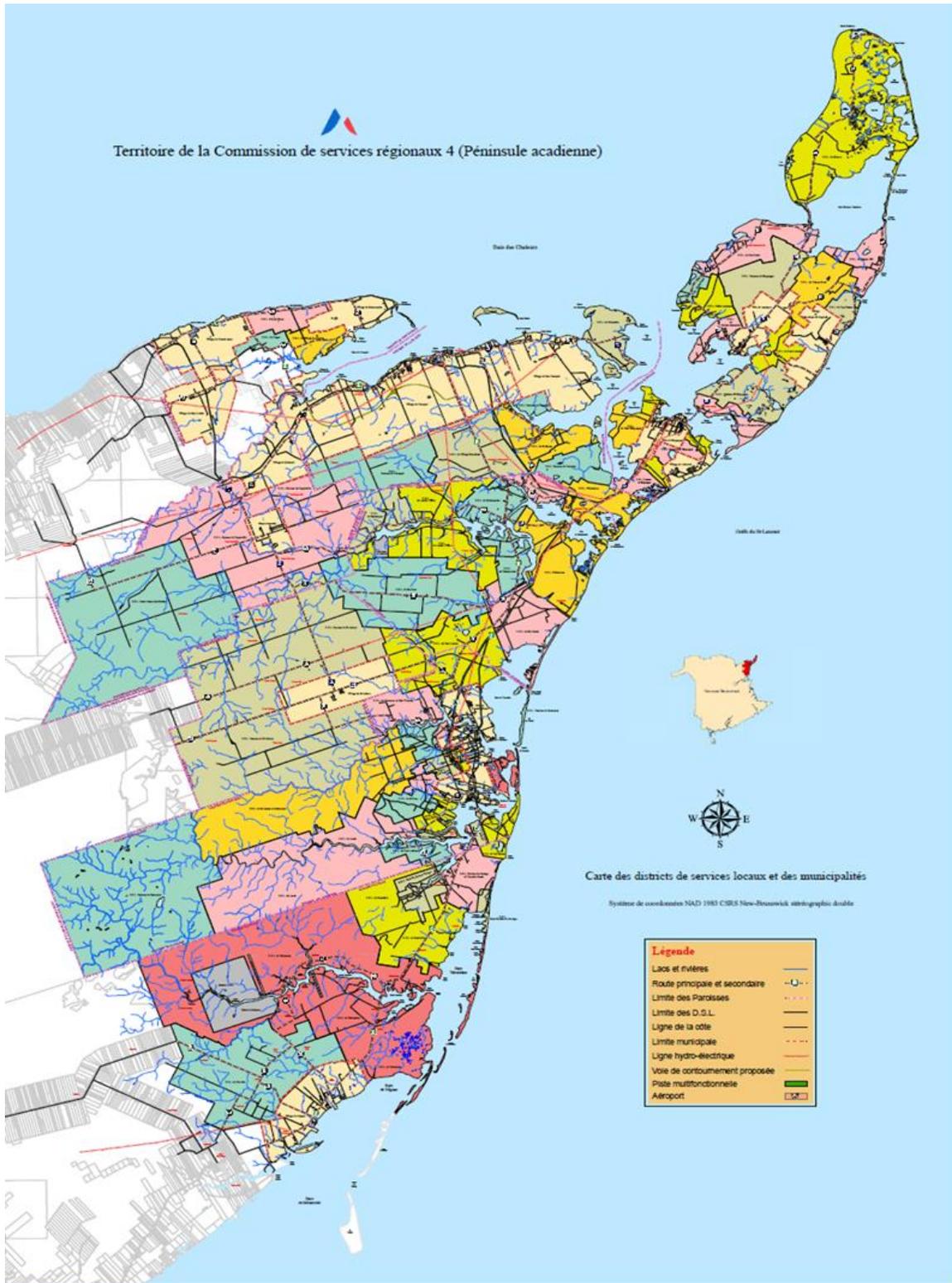
Les gens d'âge intermédiaire (30-64 ans) sont relativement nombreux dans la Péninsule acadienne. Ce groupe, de loin le plus actif au sein des populations, compose 51,4 % des effectifs globaux, comparativement à 49 % pour le Nouveau-Brunswick et 48,3 % pour le Canada.

Tout en étant majoritairement de langue maternelle française (89 %), près de la moitié de la population, soit 46 %, se déclare bilingue. La proportion de Néo-Brunswickois pouvant utiliser l'une ou l'autre des deux langues officielles du pays, l'anglais et le français, n'atteint que 34 %.

FAIT INTÉRESSANT

Fait intéressant à noter est qu'en décembre 2013, un plébiscite s'est tenu pour connaître l'intérêt de 18 districts de services locaux entourant la ville de Tracadie-Sheila, de se joindre à elle pour ainsi créer une nouvelle municipalité régionale, la première du genre au Nouveau-Brunswick. Après un vote en faveur du projet, la nouvelle municipalité sera incorporée le 1er juillet 2014.

Carte du territoire desservi par la CSRPA



MISSION, VISION ET VALEURS



MISSION

La Commission de services régionaux Péninsule acadienne a comme mission de faciliter la mise en commun des services et la gestion des décisions à portée régionale et infrarégionale en vue de favoriser l'efficacité et la qualité de ceux-ci.



VISION

La Commission de services régionaux Péninsule acadienne soit reconnue par la qualité de son service aux citoyens de la Péninsule acadienne en plus de devenir un partenaire incontournable dans l'élaboration des projets à portée régionale.



VALEURS

La Commission de services régionaux Péninsule acadienne veut véhiculer et développer certaines valeurs fondamentales autant dans ses relations avec les localités membres, les partenaires et les citoyens qu'à l'intérieur même de son organisation.

- **La satisfaction des citoyens**
Les élus aussi bien que les employés se font un point d'honneur d'être à l'écoute, de satisfaire, dans les limites du raisonnable et du respect de la mission de la CSRPA, aux exigences des citoyens et contribuables, envers qui ils sont imputables.
- **Transparence**
Dans une optique de transparence et de prise de décision éclairée, nous communiquons une information de qualité, complète, facilement accessible et compréhensible. Nous assurons également une rétroaction aux personnes concernées quant aux décisions prises.
- **Intégrité**
Les actions et les décisions prises par notre organisation sont guidées par l'honnêteté, la justice et l'équité.
- **Respect**
Valeur préconisant la dignité dans les rapports entre les élus, les employés et les citoyens, qui se manifeste par l'écoute, la recherche du consensus, et par l'intérêt commun sur le bien individuel.
- **Professionalisme**
Notre personnel démontre un grand souci de la qualité du service en respectant les normes professionnelles en plus de maîtriser les compétences indispensables pour mener à bien son travail.
- **Travail d'équipe**
Les employés et les membres s'impliquent activement dans la réussite de la mission de la CSRPA. On reconnaît l'esprit d'équipe lorsqu'il y a entraide, collaboration et solidarité entre l'équipe de travail et les différents partenaires. Le partage d'information est constant et chaque personne participe activement aux discussions et s'implique à la poursuite d'objectifs communs.

GOVERNANCE ET ADMINISTRATION

NOMS DES COLLECTIVITÉS BÉNÉFICIAIRE DES SERVICES DE LA CSRPA

Les commissions de services régionaux sont régies par les communautés et agissent comme des agents de prestations de services. Dans le cas de la Commission de services régionaux Péninsule acadienne, elle dessert 14 municipalités et 51 districts de services locaux. Voici la liste exhaustive de chacune de ces localités :

Village de Bas-Caraquet	DSL Chiasson-Savoy
Village de Bertrand	DSL Inkerman Centre
Ville de Caraquet	DSL Petite-Lamèque
Village de Grande-Anse	DSL Pigeon Hill
Ville de Lamèque	DSL Ste-Cécile
Village de Le Goulet	DSL Pointe-Sauvage
Village de Maissonette	DSL Haut-Lamèque
Village de Néguac	DSL Baie du Petit Pokemouche
Village de Paquetville	DSL Miscou
Village de Sainte-Marie-Saint-Raphaël	DSL Pointe-Canot
Village de Saint-Isidore	DSL Coteau Road
Village de Saint-Léolin	DSL Haut-Shippagan
Ville de Shippagan	DSL Pointe-Alexandre
Ville de Tracadie-Sheila	DSL Tabusintac
DSL Paroisse de Caraquet	DSL Paroisse de Saumarez
DSL Anse Bleue	DSL Par. de Saumarez /Canton des Basques
DSL St-Simon	DSL Benoit
DSL Dugas	DSL Pont LaFrance
DSL Poirier	DSL Val-Comeau
DSL Blanchard Settlement	DSL Saint-Pons
DSL Pokemouche	DSL Haut-Sheila
DSL Evangéline	DSL Pont Landry
DSL Pokesudie	DSL Leech
DSL Paroisse de Paquetville	DSL Saint-Irénée et Alderwood
DSL Paroisse de Saint-Isidore	DSL Saumarez
DSL Paroisse de Notre-Dame des Érables	DSL Pointe-à-Bouleau
DSL Maltempec	DSL Rivière à la Truite
DSL Sainte-Rose	DSL Gauvreau-Petit Tracadie
DSL Landry Office	DSL Haut-Rivière-du-Portage
DSL Inkerman South-Six Roads	DSL Rivière-du-Portage-Tracadie-Beach
DSL Paroisse de Shippegan	DSL Fair Isle
DSL Pointe-Brûlée	DSL Brantville
DSL Cap-Bâteau	

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Commission de services régionaux Péninsule acadienne est dirigée par un conseil d'administration de 24 membres, représenté à la table de travail par quatorze maires et dix représentants généraux de district de services locaux. Le tableau ci-bas représente l'ensemble des administrateurs qui ont siégé au courant de l'année 2013, y compris ceux qui ne siègent plus.

Nom	Poste au conseil	Localité représentée
Wilfred Roussel	Président	Maire de Le Goulet
Yvon Godin	Vice-président	Maire de Bertrand
Aldéoda Losier	Trésorier	Maire de Tracadie-Sheila
Eugène Basque	Administrateur	Représentant DSL
Jacques Chiasson	Administrateur	Représentant DSL *
Denise Guignard	Administrateur	Représentante DSL
Pius LeBouthillier	Administrateur	Représentant DSL
Vernon Losier	Administrateur	Représentant DSL
Robert Losier	Administrateur	Représentant DSL
Weldon McLaughlin	Administrateur	Représentant DSL
Linus Robichaud	Administrateur	Représentante DSL
Nadine Robichaud	Administrateur	Représentante DSL *
Odette Robichaud	Administrateur	Représentant DSL
Alyre Ross	Administrateur	Représentant DSL
Johnny Stewart	Administrateur	Représentant DSL
Fernand Losier	Administrateur	Représentant DSL
Louis McLaughlin	Administrateur	Représentant DSL
Yves Létourneau	Administrateur	Maire de Grande-Anse
Mathieu Chayer	Administrateur	Maire de Saint-Léolin
Agnès Doiron	Administrateur	Maire de Bas-Caraquet
Henri-Pierre Duguay	Administrateur	Maire de Sainte-Marie-Saint-Raphaël*
Conrad Godin	Administrateur	Maire de Sainte-Marie-Saint-Raphaël
Jason Godin	Administrateur	Maire de Maisonnette
André Gozzo	Administrateur	Maire de Paqueville
Kevin J. Haché	Administrateur	Maire de Caraquet
Tilmon Mallet	Administrateur	Maire de Shippagan
Oscar Roussel	Administrateur	Maire de Saint-Isidore
Georges Rhéal Savoie	Administrateur	Maire de Neguac
Réginald Paulin	Administrateur	Maire de Lamèque

* Administrateur qui a cessé de siéger au conseil d'administration au courant de l'année 2013



STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

L'alinéa 12(1) b) de la Loi sur la prestation des services régionaux donne au conseil d'administration le pouvoir de prendre et d'approuver des règlements administratifs régissant la constitution et le fonctionnement de comités et la détermination de leur mandat. Pour exercer cette attribution, le conseil d'administration de la CSRPA a établi certains comités afin de s'acquitter de ses fonctions plus efficacement.

Les comités de la CSRPA sont répartis en trois catégories différentes :

A. Les comités permanents

Le comité exécutif

Le comité des finances et de vérification

Le comité des services de gestion des déchets solides

Le comité de la révision de la planification

Le comité de la sécurité publique

B. Les comités spéciaux constitués en 2013

Révision du règlement administratif procédural

Détermination du siège social

Révision de la formule de calcul de collecte des déchets

C. Les comités consultatifs

Pas de comité consultatif constitué au courant de l'année 2013

A. Les comités permanents

Le comité exécutif

- Surveille les opérations, biens et affaires courantes de la Commission entre les réunions régulières du conseil, conformément aux lignes de conduite et directives données par le conseil d'administration;
- Assure la liaison entre les comités permanents;
- Faire rapport au conseil d'administration des décisions prises et rendues pour fins d'approbation.

Le comité des finances et de vérification

- Examine les états financiers vérifiés en vue d'émettre une opinion sur la qualité et la fiabilité de l'information financière en regard de l'adoption de ceux-ci par le conseil d'administration;
- Commente les mesures prises par la direction en réponse aux recommandations des vérificateurs externes et propose, s'il y a lieu, des mesures correctives au conseil d'administration;
- Émet des recommandations au Conseil d'administration au sujet de la reconduction du mandat des vérificateurs financiers;
- Révise les politiques et procédures à incidence financière et émet ses recommandations au conseil d'administration;
- Assure une vérification trimestrielle des rapports financiers non-vérifiés de la Commission;
- Évalue les besoins financiers de la Commission à moyen et à long terme et émet des recommandations à cet effet au conseil d'administration;
- Analyse le budget annuel de la Commission de façon à vérifier que les orientations définies par le conseil d'administration soient respectées et faire les recommandations qui s'imposent;

Le comité de gestion des déchets solides

- Analyse les services d'élimination et de collecte des déchets solides afin d'assurer une gestion efficace et efficiente;
- Assure la liaison entre la Commission et l'administration sur les questions ayant trait à la gestion des déchets solides;
- Émet des recommandations au conseil au sujet des méthodes viables pour réduire la quantité des déchets destinés à l'enfouissement sanitaire (programmes de recyclage, de compostage et de collecte des déchets dangereux);
- Émet des recommandations au conseil, par le biais des informations fournies

Le comité de la révision de la planification

- Ce comité exerce les fonctions consultatives et décisionnelles liées à la prestation du service d'utilisation des terres, tel qu'il est prévu dans la Loi sur la prestation des services régionaux.

Le comité de la sécurité publique

- Cerne les enjeux d'intérêt commun dans la Péninsule acadienne et guide le conseil d'administration dans l'établissement des priorités en matière de service de police;
- Trouve des moyens pour les services de police de la région de travailler ensemble afin de partager les coûts et réduire les chevauchements;
- Planifie, coordonne et met en commun les ressources afin d'assurer des interventions plus efficace en cas d'urgence;
- Élabore un protocole régional en cas d'urgence fondé sur les ententes d'entraide entre les communautés;
- Appuie l'établissement et l'actualisation des plans locaux des mesures d'urgence;
- Facilite les séances de formation sur les interventions d'urgence régionales et interrégionales.

B. Les comités spéciaux

Comité responsable de la révision du règlement administratif procédural

- Réviser le règlement administratif procédural;
- Émettre des recommandations de modifications afin d'améliorer celui-ci.

Comité responsable d'étudier l'établissement du siège social

- Établir des critères qui seront pris en compte dans le choix de la localisation du siège social;
- Établir une pondération en pourcentage en lien avec les critères établis;
- Analyser les appels d'offres reçus des différents propriétaires/gestionnaires de locaux;
- Émettre des recommandations relatives à la localisation du siège social.

Comité responsable de la révision de la formule de calcul de collecte des déchets

- Réviser la formule de calcul utilisée actuellement pour la répartition des coûts de la collecte des déchets;
- Évaluer les différentes options possibles;
- Émettre des recommandations relatives à une formule équitable pour l'ensemble de la région de la Péninsule acadienne.

7.4 RENSEIGNEMENTS SUR LES RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

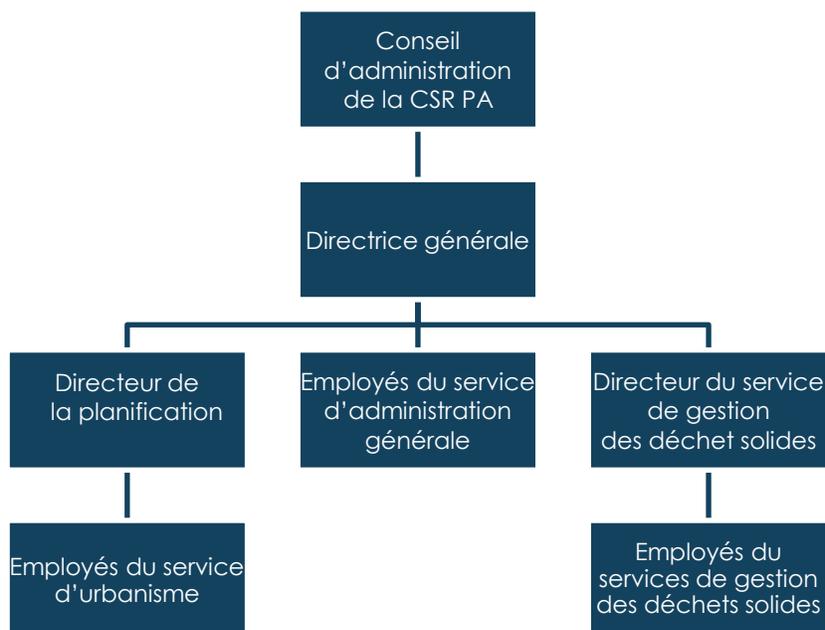
Le conseil d'administration de la CSRPA s'est réuni à dix reprises en plus de l'Assemblée générale annuelle qui s'est tenue le 7 juillet 2013 à Bertrand. En principe, les réunions du conseil d'administration ont lieu une fois par mois sauf les mois de juillet et août.

Les comités permanents ont débuté leurs activités au mois de juillet et trois comités spéciaux ont été mis en place afin de s'acquitter de tâches déterminées. Les membres des comités permanents et spéciaux se sont réunis à quelque reprise. Le nombre de rencontres varie selon les dossiers traités. La participation des membres aux séances ordinaires se situe à 91 % alors que celle des comités se situe en moyenne à 86 %.

Les comités	Nombre de réunions en 2013	Taux de participation	Noms des membres	Poste
Conseil d'administration – séance ordinaire	11	91 %	Voir tableau à la page 9	Voir tableau à la page 9
Comité exécutif	1	100 %	Wilfred Roussel Yvon Godin Aldéoda Losier Alyre Ross	Président Vice-président Trésorier Membre
Comité des services de gestion des déchets solides	4	85 %	Réginald Paulin Georges Rhéal Savoie Denise Guignard Vernon Losier Aldéoda Losier	Président Membre Membre Membre Membre
Comité de la sécurité publique	1	100 %	Mathieu Chayer André Gozzo Linus Robichaud Pius LeBouthillier Alyre Ross	Président Membre Membre Membre Membre
Comité des finances et de vérification	2	60 %	Aldéoda Losier Jason Godin Eugène Basque Alyre Ross Tilmon Mallet	Président Membre Membre Membre Membre
Comité de révision de la planification	20	95 %	Jean-Claude Doiron Réginald Paulin Eugène Basque Gaston Paulin Jean-Paul Robichaud Line Thériault Edmond Beattie	Président Membre Membre Membre Membre Membre Membre
Comité spécial - Révision du règlement procédural	5	92 %	Yvon Godin Eugène Basque Mathieu Chayer Yves Létourneau Aldéoda Losier	Président Membre Membre Membre Membre
Comité spécial– Établissement du siège social	4	75 %	Yvon Godin Eugène Basque Mathieu Chayer Yves Létourneau Aldéoda Losier	Président Membre Membre Membre Membre
Comité spécial – Formule calcul des coûts collecte	2	88 %	André Gozzo Odette Robichaud Oscar Roussel Vernon Losier	Président Membre Membre Membre

ORGANIGRAMME DE LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE ADMINISTRATIVE

Afin d'assurer la prestation des services aux communautés membres, le conseil d'administration de la CSRPA est épaulé par une équipe de 21 employés. Sous la direction de la directrice générale, les employés sont répartis dans trois services distincts : service d'administration générale, service d'urbanisme et service de gestion des déchets solides.



LES EMPLOYÉS DE LA CSRPA

Service d'urbanisme

Benjamin Kocyla, *directeur du service*
Caraine Godin-Poirier, *directrice adjointe*
Paul-Émile Robichaud, *aménagiste*
Julie Ozell, *conseillère en urbanisme*
Richard Servant, *analyste en géomatique*
Noël-Guy Brideau, *inspecteur en construction*
Bernise Roussel, *inspectrice en construction*
Charles Ferron, *inspecteur en construction*
Gabriel Harvey, *inspecteur en construction*
Nadine Laplante, *agente d'aménagement/médiatrice*
Natacha Cormier, *adjointe administrative*

Administration générale

Mélanie Thibodeau, *directrice générale*
Julie Robichaud, *adjointe administrative/responsable des finances*
Cédric Landry, *communication*
Chantal Paulin, *réceptionniste*

Service de gestion des déchets solides

Gary LeBlanc, *directeur du service*
Robert Brideau, *préposé aux opérations*
Cynthia Vienneau, *adjointe administrative*
Marc Robichaud, *opérateur d'équipement*
Patrice Power, *journalier*
Marc-Yvon Power, *journalier*

PRESTATION DES SERVICES

SERVICES D'AMÉNAGEMENT LOCAL

La Commission de services régionaux Péninsule acadienne offre un service d'aménagement local à l'ensemble des 14 municipalités et des 51 districts de services locaux de la Péninsule acadienne (voir tableau p. 8). L'ensemble de son service se résume aux tâches suivantes :

- Développer les outils de planification nécessaires à l'aménagement et au développement du territoire. La CSRPA élabore et met à jour des plans municipaux et ruraux ainsi que les arrêtés qui en découlent (zonage, construction et lotissement) en collaboration avec les municipalités et la Province;
- Conseiller les 14 municipalités et le Ministre responsable des districts de services locaux (DSL);
- Veiller à l'utilisation du sol et à son contrôle en émettant des permis d'aménagement ou de construction et en procédant à l'inspection des bâtiments et des constructions afin de s'assurer du respect des dispositions du Code national du bâtiment du Canada et des réglementations provinciales et municipales.
- Servir et accompagner la population dans ses projets de développement.

Permis de construction

Au sens de la Loi sur l'urbanisme, les constructions représentent tout type d'aménagement dont : l'édification, la mise en place, le remplacement, l'enlèvement, la démolition, la réparation ou le remplacement d'un bâtiment ou d'une construction.

En consultant le tableau, vous constaterez que la CSRPA a attribué **1574** permis de construction en 2013. L'année précédente, 1847 permis ont été émis, ce qui représente une baisse de 15 % pour les municipalités et les DSL.

Nombre de permis émis par la CSRPA au cours des 5 dernières années*

ANNÉE	MUNICIPALITÉS	DSL	VALEUR DES TRAVAUX	TOTAL
2009	917	923	41 221 000	1 840
2010	934	995	59 646 061	1 929
2011	900	997	57 347 297	1 897
2012	892	955	48 814 184	1 847
2013	769	805	42 754 216	1 574

*Les détails par municipalités/DSL sont disponibles en annexe

Dérogations

Le processus de dérogation permet actuellement de créer certains ajustements dans l'application des règlements de zonage, de lotissement et de construction permettant ainsi la réalisation de certaines constructions qui contreviennent à la réglementation ou de régulariser certains travaux qui ne sont pas tout à fait conformes à celle-ci.

Nombre de dérogations étudiées par le comité responsable au cours des 5 dernières années*

ANNÉE	MUNICIPALITÉS	DSL	TOTAL
2009	133	24	157
2010	161	38	199
2011	131	42	173
2012	147	27	174
2013	151	49	200
Moyenne	145	36	180

Dérogations

Au cours de l'année 2013, 200 demandes de dérogations ont été étudiées et présentées devant le Comité de révision de la planification (CRP) pour l'ensemble du territoire de la Péninsule acadienne.

De ce nombre, 151 demandes provenaient des municipalités et 49 des DSL.

Parmi elles, 19 demandes de dérogations au zonage et au lotissement ont été refusées dans les municipalités et 12 dans les DSL.

Commission d'appel

La Commission d'appel en matière d'évaluation et d'urbanisme est chargée d'entendre les appels de l'évaluation des biens fonds, les appels sur l'utilisation des terres et les décisions de planification de l'ensemble du Nouveau Brunswick. Elle entend également les appels des comités du patrimoine locaux en vertu de la Loi sur la sauvegarde du patrimoine municipal

Au cours de l'année 2013, trois appels d'une décision du Comité de révision de la planification de la Péninsule acadienne ont été déposés devant la Commission d'appel en matière d'évaluation et d'urbanisme du Nouveau Brunswick. Ces trois appels ont été étudiés et rejetés par la Commission d'appel.

Révision complète des processus

Dès le début des activités de la CSRPA, les membres du conseil d'administration ont souligné leur insatisfaction vis-à-vis certaines méthodes de livraison des services d'urbanisme. Après consultation des membres, il nous été possible de constater que cette insatisfaction était due en grande partie par l'inaccessibilité du service, la lenteur, la complexité et l'incompréhension des processus. L'ancienne Commission d'aménagement de la Péninsule acadienne (CAPA) avait également été l'objet de nombreuses critiques au cours des années. Afin de répondre à cette insatisfaction, une révision complète des différents processus reliés au service d'aménagement du territoire a été effectuée. L'analyse a permis de proposer dix actions concrètes permettant d'améliorer le service dans son ensemble. La mise en application de ces actions est prévue en 2014.

Établissement d'un bureau satellite

Un bureau satellite a été établi dans la région de Neguac afin d'assurer une plus grande accessibilité du service d'urbanisme dans la région du comté de Northumberland. Plus de 300 rendez-vous ont été enregistrés pendant l'ouverture du bureau en 2013 (1 journée par semaine du mois de mai à décembre).

*Les détails par municipalités/DSL sont disponibles en annexe

SERVICES DE GESTION DES DÉCHETS SOLIDES

La Commission de services régionaux Péninsule acadienne offre un service de gestion de déchets solides à l'ensemble des 14 municipalités des 51 districts de services locaux de la Péninsule acadienne (voir tableau p.8). Plus précisément, la CSRPA est responsable de la prestation des services de gestions des déchets solides suivants :

- Exploiter la station de transfert localisée à Tracadie-Sheila
- Gérer la collecte des déchets solides
- Acheminer les déchets au site d'enfouissement sanitaire de Red Pine à Allardville
- Coordonner les programmes de recyclage
- Manutentionner les déchets dangereux
- Sensibiliser la population au compostage

En 2013, 25 000 tonnes de déchets ont été transbordées au centre de transfert. De ces 25 000 tonnes, 65 % provient des déchets résidentiels, 34 % provient des déchets industriels, commerciaux et institutionnels et 1 % provient des déchets de construction.

Centre de triage des matières recyclables

La construction d'un centre de triage des matières recyclables a été finalisée en 2013. Ce centre construit au coût de 1,2 million de dollars est localisé à proximité du centre de transfert de Tracadie-Sheila. Ce centre permettra le triage des matières recyclables des foyers de la Péninsule acadienne.

Recyclage

Les membres du conseil d'administration ont voté en faveur de l'utilisation exclusive du bac pour la collecte des matières recyclables sur l'ensemble du territoire de la Péninsule acadienne. Pour faire suite à ce vote, une nouvelle réglementation relative à la collecte des déchets solides sera rédigée.



Une demande d'autorisation d'emprunt à la Commission d'emprunt de capitaux par les municipalités pour un montant de 3 160 000 \$ a été autorisée en décembre 2013. Ce financement rendra possible l'achat de 20 000 bacs bleus pour l'ensemble des résidences de la Péninsule acadienne. Cette somme permettra également à la CSRPA de faire l'achat de 8 camions automatisés, dans l'optique d'effectuer elle-même la collecte des déchets si elle juge que cette méthode est plus économique.

La CSR PA a conclu également une entente de 5 ans avec la Coopérative de solidarité en recyclage et l'intégration à l'emploi (CSRIE) pour opérer le centre de triage des matières recyclables. En plus d'assurer l'implantation de la collecte sélective dans la Péninsule acadienne, cette entente permet également une qualité de vie aux personnes ayant des limitations fonctionnelles en considérant qu'elles peuvent mieux s'intégrer à la société en faisant l'apprentissage d'habiletés et en ayant l'occasion d'accomplir un travail rémunéré reconnu utile par l'ensemble de la société. Le début de la collecte sélective dans la région desservie par la CSRPA est prévu pour juin 2014.

Air de débris de construction

La CSRPA s'est munie en 2013 d'un air de dépôt de construction. Ce site aménagé au coût de 60 000 \$ a pour but de recueillir les matériaux de construction afin de leur donner une deuxième vie et de réduire les coûts d'élimination pour ce type de déchets. La CSRPA souhaite refiler cette économie aux petits entrepreneurs en construction et aux particuliers en réduisant leur facture pour la gestion de ce type de déchets et du même fait réduire le nombre de dépotoirs illégaux.

Élimination des déchets ménagers dangereux

La CSRPA offre à ses résidents une collecte gratuite et une élimination sécuritaire des déchets ménagers dangereux. Ce service est fourni par l'entremise de notre centre de transfert situé à Tracadie-Sheila. La commission a offert également une unité mobile, qui visite toutes les régions une fois par année afin de ramasser les déchets ménagers dangereux.

RÉALISATIONS ET DÉFIS



RÉALISATIONS

La première année d'opération de la Commission de services régionaux Péninsule acadienne fut consacrée en grande partie à l'implémentation de la nouvelle organisation. Il a également été possible de débiter l'analyse des différents processus en place afin d'améliorer l'efficacité et l'efficience de ceux-ci. En plus des réalisations décrites dans les services d'aménagement local et de gestion des déchets solides, voici une liste de d'autres réalisations qui méritent d'être soulignées.

Planification régionale des mesures d'urgence

Les membres du conseil d'administration de la CSRPA ont accepté de contribuer financièrement à la planification régionale des mesures d'urgence. Ce financement permettra, entre autres, l'élaboration d'un plan local pour l'ensemble des communautés de la Péninsule acadienne. De plus, il sera possible de faire l'achat d'équipement nécessaire afin de combler les besoins des centres d'opération d'urgence secondaire.

Administration

La première année de fonctionnement de la CSRPA en fut une très mouvementée pour le personnel responsable de l'administration. Afin d'assurer une saine gestion de l'organisation, plusieurs dossiers furent adressés :

- Élaboration et mise en place du *Règlement administratif procédural* assurant le bon fonctionnement du conseil d'administration de la Commission de services régionaux Péninsule acadienne;
- Élaboration et mise en place de la *Politique des dépenses des membres du CA, des comités et des employés de la Commission de services régionaux Péninsule acadienne*;
- Embauche d'un chargé de projet responsable des communications pour l'ensemble des services offerts par la Commission de services régionaux Péninsule acadienne. Essentiellement, son travail consiste à développer une stratégie de communication pour des enjeux précis tels que la mise en œuvre du programme de recyclage dans la Péninsule acadienne et les changements apportés au service d'urbanisme.
- Fermeture des trois bureaux de la Commission de services régionaux afin d'établir un seul centre. Regroupement qui a pour but d'économiser sur le plan des ressources humaines et matériels en plus de faciliter le transfert d'information entre les différents services.
- Analyse de la couverture d'assurance permettant ainsi une réduction considérable des coûts pour l'ensemble des services;
- Analyse de la couverture d'assurance collective permettant ainsi l'uniformisation pour l'ensemble des employés des différents services et une réduction des primes payée.

- Consolidation comptable des deux principaux services (CAPA et COGEDES) et mise en place d'un tout nouveau système;
- Réalisation d'un tout nouveau site web et logo;
- Coordonner la révision du manuel de politiques RH;
- Création d'une nouvelle charte de compte;
- Élaboration d'un appel d'offres pour les services de vérification financière



DÉFIS

C'est sans grande surprise que la première année de fonctionnement de la CSRPA a été remplie de défis. L'établissement d'une nouvelle organisation, résultat de la fusion de deux anciennes commissions bien ancrées dans ses habitudes et sa façon d'opérer n'est jamais chose facile. Toutefois, au fil des mois, la résistance au changement s'est estompée. Voici une liste des défis encourus durant la première année d'opération de la CSRPA

Renforcer la perspective régionale et la collaboration régionale au sein des membres de la CSRPA

La perspective de collaboration entre les communautés en matière de service afin de bénéficier des efforts collectifs n'est toujours pas un réflexe. Longtemps, l'absence d'une structure permettant une communication les uns avec les autres à créer une distance entre les communautés toujours perceptible à ce jour. La CSRPA facilitera sans aucun doute la coopération afin d'assurer que les municipalités, et les districts de services locaux sont davantage en mesure de répondre aux besoins des résidents en matière de services

Améliorer la compréhension du rôle des commissions de services régionaux

Le rôle des commissions des services régionaux est encore pour plusieurs très difficile à comprendre. Pour les membres du conseil d'administration, cette compréhension est primordiale afin qu'ils puissent assumer leur rôle de manière efficace. Pour le public, la transition des anciennes commissions d'aménagement et des déchets vers la CSRPA n'est pas encore bien comprise. Le développement des outils est nécessaire afin de sensibiliser les membres et la population en générale du rôle, des avantages et du potentiel des CSR.

Assurer un partage d'information entre les différents services

Le partage d'information entre les différents services est essentiel au bon fonctionnement de l'organisation. La mise en place d'un système permettant ce partage est primordiale si la CSRPA souhaite assurer l'efficacité dans la prestation des services.

10. INFORMATION FINANCIÈRE

APERÇU DES SOURCES DE FINANCEMENT DE LA CSRPA

Les sources de financement de la CSRPA varient selon le service offert.

Service d'aménagement local

- 91 % du financement provient des municipalités et des DSL membres la CSRPA;
- 9 % du financement provient de d'autres sources (surplus accumulé et frais administratif des permis de construction)

Service de gestion des déchets solides

- 79 % du financement provient des municipalités et des DSL membres de la CSRPA;
- 18 % du financement provient des frais de redevances des déchets industriels, commerciaux et institutionnels et de construction
- 3% du financement provient de d'autres sources (surplus d'avant-dernière année)

Service collaboratif et aménagement régional

- 100 % du financement provient des municipalités et des DSL membres la CSRPA;

Service généraux

- 20 % du service collaboratif et aménagement régional
- 40 % du service d'aménagement local
- 40 % du service de gestion des déchets solides

INDEMNITÉS QUOTIDIENNES VERSÉES ET DÉPENSES REMBOURSÉES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le tableau présente les indemnités et les dépenses remboursées en 2013 aux membres du Conseil d'administration dans le cadre de leur fonction au sein de l'organisation.

NOM DES MEMBRES	PER DIEM	ALLOCATION VOITURE	REPAS	STATIONNEMENT	HÉBERGEMENT	TOTAL
Basque, Eugène	2 500.00	477.65 \$				2 977.65 \$
Blanchard, Jean-	125.00 \$	21.32 \$				146.32 \$
Chayer, Mathieu	2 650.00	521.52 \$				3 171.52 \$
Chiasson, Roger	125.00 \$	63.14 \$				188.14 \$
Doiron, Agnès	1 250.00	241.08 \$				1 491.08 \$
Downing, Vincent	125.00 \$	15.58 \$				140.58 \$
Duguay, Édith S.	250.00 \$	50.02 \$				300.02 \$
Duguay, Henri-	375.00 \$	109.06 \$				484.06 \$
Godin, Conrad	125.00 \$	22.14 \$				147.14 \$
Godin, Jason	1 500.00	484.62 \$	39.00			2 023.62 \$
Godin, Yvon	3 450.00	1 136.11 \$	52.00	8.00 \$		4 646.11 \$
Gozzo, André	1 800.00	262.81 \$				2 062.81 \$
Guignard, Denise	1 625.00	553.09 \$				2 178.09 \$
Haché, Jules	125.00 \$	18.04 \$				143.04 \$
Haché, Kevin J.	1 275.00	164.00 \$				1 439.00 \$
LeBouthillier, Pius	1 375.00	311.60 \$				1 686.60 \$
Létourneau, Yves	2 125.00	610.88 \$				2 735.88 \$
Losier, Aldéoda	2 750.00	503.89 \$				3 253.89 \$
Losier, Fernand	500.00 \$	97.58 \$				597.58 \$
Losier, Robert	250.00 \$	59.04 \$				309.04 \$
Losier, Vernon	1 875.00	272.24 \$				2 147.24 \$
Mallet, Tilmon	1 125.00	194.34 \$				1 319.34 \$
McLaughlin, Louis	125.00 \$	38.95 \$				163.95 \$
McLaughlin,	1 375.00	301.45 \$				1 676.45 \$
Paulin, Réginald	1 875.00	304.22 \$				2 179.22 \$
Robichaud, Anita S.	375.00 \$	57.40 \$				432.40 \$
Robichaud, Linus	1 500.00	353.01 \$				1 853.01 \$
Robichaud, Nadine	250.00 \$	16.40 \$				266.40 \$
Robichaud, Odette	875.00 \$	118.08 \$				993.08 \$
Ross, Alyre	1 750.00	341.94 \$				2 091.94 \$
Roussel, Oscar	1 625.00	280.85 \$				1 905.85 \$
Roussel, Wilfred	4 950.00	1 681.04 \$	74.48		538.17 \$	7 243.69 \$
Savoie, Georges	1 875.00	738.82 \$				2 613.82 \$
Savoie, Louis-Paul	625.00 \$	182.04 \$				807.04 \$
Stewart, Johnny	1 000.00	349.73 \$				1 349.73 \$

REDEVANCE REÇUE AU TITRE DE DÉVERSEMENT DES MATIÈRES USÉES SOLIDES

Le tableau présente les redevances reçues pour le déversement des matières usées solides pour l'année 2013

CATÉGORIES	SOMMES REÇUE
Municipales et DSL	1 391 689.00 \$
Industrielles, commerciales et institutionnelles	734 233.69 \$
Construction et démolition	25 066.06 \$
Total	2 150 988.75 \$

DROITS PERÇUS POUR LES PERMIS DE CONSTRUCTION ET REMIS AUX COLLECTIVITÉS MEMBRES

Le tableau présente les droits perçus pour les permis de construction pour l'année 2013. Ces droits ont été remis aux municipalités et DSL membres de la CSRPA.

LOCALITÉS MEMBRES	SOMMES PERÇUES
Bas-Caraquet	10 287.00 \$
Bertrand	6 390.00 \$
Caraquet	56 759.00 \$
Grande-Anse	2 944.00 \$
Lamèque	6 235.00 \$
Le Goulet	1 470.00 \$
Maisonnette	1 365.00 \$
Néguac	14 510.00 \$
Paquetville	10 240.00 \$
Sainte-Marie-St-Raphël	4 091.00 \$
St-Isidore	12 845.00 \$
St-Léolin	1 995.00 \$
Shippagan	14 779.00 \$
Tracadie-Sheila	51 001.00 \$
DSL	118 004.00 \$
Total	312 915.00 \$



REGARD VERS L'AVENIR

L'année 2014 sera sans aucun doute une année très chargée puisque plusieurs projets d'envergure verront enfin le jour. Certains de ces projets sont nés avant même la création de la commission alors que d'autres sont le fruit de cette restructuration. Notre travail d'amélioration de la prestation du service se poursuivra de plus bel avec la mise en place de nouveaux processus dans l'émission des permis de construction et l'autorisation des dérogations. Voici une liste de dossiers qui verront le jour en 2014 :

- Mise en place de la collecte des matières recyclables sur l'ensemble du territoire de la Péninsule acadienne;
- Mise en place d'une nouvelle réglementation relative à la collecte des déchets afin d'améliorer l'efficacité de celle-ci;
- Mise en place de nouveaux processus dans l'émission des permis de construction et l'autorisation des dérogations;
- Mise en place d'une nouvelle politique des ressources humaines incluant une redéfinition des tâches des employés;
- Élaboration d'un plan stratégique;
- Établir un plan de communication pour l'ensemble des services de la CSRPA;
- Utilisation des médias sociaux (Facebook, Twitter).

ANNEXES

Nombre de permis émis par municipalités/DSL

LOCALITÉS MEMBRES	NOMBRE DE PERMIS
Bas-Caraquet	37
Bertrand	41
Caraquet	192
Grande-Anse	32
Lamèque	15
Le Goulet	18
Maisonnette	31
Néguac	42
Paquetville	27
Sainte-Marie-St-Raphaël	34
St-Isidore	39
St-Léolin	18
Shippagan	59
Tracadie-Sheila	183
DSL	806
Total	1574

Nombre de dérogations traitées par le CRP par municipalités/DSL

LOCALITÉS MEMBRES	NOMBRE DE DÉROGATIONS DE ZONAGE	NOMBRE DE DÉROGATION DE LOTISSEMENT
Bas-Caraquet	4	0
Bertrand	7	0
Caraquet	55	4
Grande-Anse	4	0
Lamèque	1	0
Le Goulet	0	0
Maisonnette	3	0
Néguac	5	3
Paquetville	6	0
Sainte-Marie-St-Raphaël	1	0
St-Isidore	5	4
St-Léolin	1	0
Shippagan	17	1
Tracadie-Sheila	33	7
DSL	9	30
Total	151	49

**Présence des membres aux réunions du CA en 2013
(ne prends pas en considération les substituts)**

LÉGENDE										
X	Présent									
	Pas membre (ou substitut)									
	Absent									
	7 janvier	6 février	13 mars	25 avril	1 mai	30 mai	10 juillet	19 septembre	26 septembre	13 novembre
MEMBRES										
Basque, Eugène	X	X	X	X	X	X		X	X	X
Chayer, Mathieu	X	X	X	X	X	X	X	X		X
Chiasson, Jacques										
Doiron, Agnès	X	X	X	X	X		X	X	X	X
Duguay, Henri-Pierre		X	X	X						
Godin, Conrad										X
Godin, Jason	X		X	X	X	X	X	X	X	X
Godin, Yvon	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Gozzo, André	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Guignard, Denise	X	X	X	X	X			X	X	X
Haché, Kevin J.	X		X	X	X		X	X	X	X
Lebouthillier, Pius	X	X	X	X	X	X	X	X		X
Létourneau, Yves		X	X	X	X	X	X		X	X
Losier, Aldéoda	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Losier, Vernon	X	X	X	X	X		X	X	X	X
Losier, Robert							X	X		
Mallet, Tilmon	X	X			X	X	X		X	X
McLaughlin, Weldon	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Paulin, Réginald	X	X		X	X	X	X	X	X	
Robichaud, Linus	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Robichaud, Nadine	X	X								
Robichaud, Odette	X	X	X	X	X	X				X
Ross, Alyre	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Roussel, Oscar	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Roussel, Wilfred	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Savoie, Georges Rhéal	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Stewart, Johnny	X	X	X	X	X	X				X

Présence des membres aux réunions du CRP en 2013

LÉGENDE																				
X	Présent	22 janvier	24 janvier	27 février	21 mars	17 avril	24 avril	15 mai	11 juin	19 juin	17 juillet	24 juillet	21 août	28 août	18 septembre	25 septembre	16 octobre	20 novembre	27 novembre	18 décembre
	Pas membre (ou substitut)																			
	Absent																			
MEMBRES																				
Eugène Basque		X	X	X	X	X		X	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Edmond Beattie		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Jean-Claude Doiron		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Gaston Paulin		X	X	X	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Réginald Paulin			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X	X	X	X
Jean-Paul Robichaud		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X			X		X	X	X	X
Line Thériault		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

AU 31 DÉCEMBRE 2013

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE
TABLE DES MATIÈRES
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2013

	PAGE
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1
ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS	2
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE	3
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE	4
ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE	5
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	



COMPTABLES
GÉNÉRAUX ACCRÉDITÉS

CERTIFIED GENERAL
ACCOUNTANTS

BATHURST

1935, ave St Peter Avenue
Suite 100
Bathurst, NB E2A 7J5

Tél./Tel.: (506) 548-1984
Télex./Fax: (506) 548-0904

eprbath@eprbathurst.ca
www.epr.ca

PÉNINSULE

43, boul St-Pierre Ouest
Caraquet, NB E1W 1B6

Tél./Tel.: (506) 727-2010
Télex./Fax: (506) 727-2088

eprpeninsule@eprbathurst.ca
www.epr.ca

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de la Commission de Services Régionaux Péninsule acadienne,

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Commission de Services Régionaux Péninsule acadienne, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2013, et les états consolidés des résultats, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux normes comptables pour les entités du secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la Commission de Services Régionaux Péninsule acadienne au 31 décembre 2013, ainsi que les résultats de ses activités et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables pour les entités du secteur public.

EPR - Bathurst / Péninsule

**EPR - BATHURST / PÉNINSULE
COMPTABLES GÉNÉRAUX ACCRÉDITÉS**

Bathurst, Nouveau-Brunswick
Le 24 juin 2014

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE
 ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
 EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2013

2

	Budget Non-audités (Note 14)	2013 Actuel
REVENUS		
Vente services	636 166 \$	883 559 \$
Frais facturés aux membres	3 661 486	3 936 326
Autres revenus	500	20 523
Intérêts	-	1 192
	4 298 152	4 841 600
DÉPENSES		
Administration	698 916	676 283
Services financiers	12 400	59 974
Gouvernance	32 000	56 711
Services de planification et d'inspection des bâtiments	603 160	925 813
Services de gestion des déchets solides	3 087 311	3 112 851
	4 433 787	4 831 632
EXCÉDENT POUR L'ANNÉE (note 11)	(135 635)	9 968
EXCÉDENT ACCUMULÉ AU DÉBUT DE L'ANNÉE		850 876
EXCÉDENT ACCUMULÉ À LA FIN DE L'ANNÉE		860 844 \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.



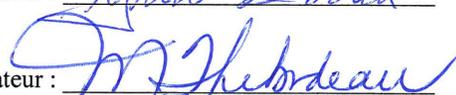
COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2013

3

	2013
ACTIFS FINANCIERS	
Encaisse (note 3)	101 890 \$
Débiteurs	
- Général	344 883
- Gouvernement fédéral et ses agences (note 4)	198 089
Investissement (note 5)	34 319
	679 181
PASSIFS	
Emprunt bancaire	200 000
Créditeurs et charges à payer	443 079
Produits reportés	13 220
Dette à long terme (note 7)	1 200 000
	1 856 299
DETTE NETTE	(1 177 118)
ACTIFS NON FINANCIERS	
Immobilisations corporelles (note 10)	2 852 532
Amortissement cumulé	821 633
	2 030 899
Frais payés d'avance	7 063
	2 037 962
EXCÉDENT ACCUMULÉ	860 844 \$

APPROUVÉ AU NOM DU CONSEIL :

Administrateur : 

Administrateur : 

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.



COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2013

4

	2013
Excédent pour l'année	9 968 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(516 316)
Amortissement des immobilisations corporelles	86 775
	(419 573)
Acquisition de charges payées d'avance	(980)
Utilisation des charges payées d'avance	980
	-
Augmentation de la dette nette	(419 573)
Dettes nette au début de l'exercice	(757 545)
DETTE NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE	(1 177 118) \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.



COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE
ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2013

5

	2013
MOUVEMENTS DE TRÉSORERIE LIÉS À L'EXPLOITATION	
Excédent pour l'exercice	9 968 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	86 775
Débiteur - Général	(75 341)
Débiteur - Gouvernement fédéral et ses agences	(39 246)
Créditeurs et frais courus	(609 764)
	(627 608)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS	
Acquisition d'immobilisations corporelles	(516 316)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	
Emprunt à demande	(400 001)
Dette à long terme	1 200 000
	799 999
ACTIVITÉS DE PLACEMENT	
Investissements	(306)
DIMINUTION NET DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	
	(344 231)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, au début de l'exercice	446 121
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, à la fin de l'exercice	101 890 \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.



1. OBJECTIF DE L'ORGANISATION

La Commission de services régionaux de la Péninsule acadienne, qui regroupe le Service d'urbanisme et la Gestion des déchets solides, agit en tant qu'agent de prestation de services. Financée par les communautés membres, elle travaille pour celles-ci en visant la collaboration, la communication et la planification entre les 14 municipalités et les 51 districts de services locaux qu'elle dessert. La CSRPA est une des 12 Commissions de services régionaux provinciales mises sur pied suite au Plan d'action pour un nouveau système de gouvernance locale au Nouveau-Brunswick dévoilé en 2011.

En vertu d'un arrêté ministériel découlant des articles 41 et 48 de la *Loi sur la prestation de services régionaux*, LN-B 2012, c 37, tous les actifs, passifs, droits, obligations, pouvoirs et responsabilités de la Commission de gestion des déchets solides et de la Commission d'aménagement de la Péninsule acadienne ont été transférés et sont devenus les actifs, passifs, droits, obligations, pouvoirs et responsabilités de la Commission, à compter du 1er janvier 2013.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la Commission reposent sur les observations de l'administration présentés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les gouvernements locaux, comme le recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'Institut canadien des comptables agréés.

Les états financiers consolidés présentés selon les normes du CSP portent surtout sur la situation financière de la Commission et sur les changements à cet égard. L'état consolidé de la situation financière comprend tous les passifs et actifs de la Commission.

Les aspects importants des conventions comptables adoptées par la Commission sont les suivants :

Entité publiante

Les états financiers consolidés reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses et les changements à la dette nette et au flux net de trésorerie de l'entité publiante. L'entité publiante comprend toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration des affaires et des ressources de la Commission et qui sont la propriété de la Commission ou qui sont contrôlées par elle.

Les transactions et les soldes interservices et organisations sont éliminés.

Budget

Les montants inscrits aux présents états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil le 8 novembre 2012.

Comptabilisation des recettes

a) Les recettes non affectées sont enregistrées sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatées lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'année auquel les frais connexes sont engagés.

b) Les autres recettes sont enregistrées lorsqu'elles sont réalisées.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Recours à des estimations

La préparation des états financiers consolidés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une influence sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Ces estimations sont examinées périodiquement et, si des rectifications deviennent nécessaires, elles sont signalées dans les revenus de la période à laquelle elles deviennent connues. Les résultats peuvent être différents de ces estimations.

Instruments financiers

Les instruments financiers de la Commission se composent de l'encaisse, de comptes débiteurs, des montants exigibles, des montants exigibles du gouvernement fédéral, des montants exigibles des fonds propres, d'un prêt bancaire, de créiteurs et de charges à payer, de fonds en fiducie et des dettes à long terme. Sauf indication contraire, la direction est d'avis que la Commission n'est pas exposée à d'importants taux d'intérêts, taux de change ou risque de crédit découlant de ces outils financiers. La juste valeur de ces outils financiers correspond approximativement à leur valeur comptable, à moins d'indication contraire.

La Commission est exposée au risque de crédit par le biais des comptes débiteurs. La Commission minimise les risques de crédit grâce à une gestion régulière du crédit.

Encaisse et équivalents d'encaisse

Encaisse et équivalents d'encaisse comprennent l'encaisse en main, les soldes bancaires et dépôts à court terme ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

Immobilisations corporelles

À partir du 1er janvier 2011, la Commission a adopté les dispositions du CSP, au chapitre 3150 sur les immobilisations corporelles. Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon leur coût qui comprend tous les montants qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction, le développement ou l'amélioration de l'actif. Le coût des immobilisations corporelles est amorti sur une base linéaire pendant la durée de vie utile estimée comme suit :

Type d'actif	Années
Asphalte	15 années
Bâtiments	20-30 années
Machinerie et équipement	7-25 années
Meubles, matériel et logiciels	5 années

Les actifs en construction ne sont pas amortis tant que l'actif n'est pas disponible pour une utilisation productive.

Information sectorielle

La Commission est une commission diversifiée qui offre une grande gamme de services à ses clients. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la Commission sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services sont fournis par les départements suivants :

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Services collaboratifs

Cette section est responsable du financement global et de l'administration locale de la Commission. Ceci comprend les fonctions du conseil, gestion générale et financière, les questions juridiques et de conformité avec la législation ainsi que les relations civiques.

Services d'aménagement local

Cette section est responsable du zonage, du développement communautaire, du tourisme et autres services de développement et promotionnels.

Services de gestion des déchets solides

Cette section est responsable de l'enlèvement des déchets solides.

3. ENCAISSE

	2013
Encaisse - affectée	329 \$
Encaisse - non affectée	101 561
	101 890 \$

4. SOMMES À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET DE SES AGENCES

	2013
Agence du revenu du Canada (remboursement de TVH)	198 089 \$

5. INVESTISSEMENTS

L'investissement est composé d'un dépôt à terme dont la date d'échéance est le 14 janvier 2014, assorti d'un taux d'intérêt de 0,9 %.

6. EMPRUNT BANCAIRE

La Commission dispose d'une marge de crédit autorisée de 200 000 \$, au taux préférentiel de 3,00 %, dont la totalité est inutilisée au 31 décembre 2013.

La Commission dispose d'une seconde marge de crédit autorisée de 240 000 \$, au taux préférentiel de 3,00 %, dont 40 000 \$ est inutilisé au 31 décembre 2013.

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

7. DETTE À LONG TERME

2013

Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick

Débeture :

Série de 1,25 % à 4,40 %, échéant en 2033, BJ-48.

1 200 000 \$

1 200 000 \$

L'approbation de la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités a été obtenue à l'égard de ces dettes à long terme.

Les versements exigibles à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2014	49 000 \$
2015	49 000 \$
2016	51 000 \$
2017	52 000 \$
2018	52 000 \$

8. CONGÉS DE MALADIE ACCUMULÉS

La Commission offre un congé de maladie qui s'accumule à 10 heures par mois pour les employés à temps plein. Un employé peut prendre un congé avec solde pour une durée maximale de 15 jours par année. Tous les employés peuvent accumuler un maximum de 150 heures de congés de maladie à l'exception de la direction qui peut accumuler un maximum de 800 heures.

Le congé de maladie est un avantage non financé. En tant que tel, il n'y a pas d'actifs applicables. Les prestations sont payées à partir des recettes générales lorsqu'elles viennent à échéance.

Le passif non capitalisé était 37 575 \$ au 31 décembre 2012; et 138 399 \$ au 31 décembre 2013. Le passif au 1er janvier 2011 a été enregistré comme un ajustement à la période antérieure à l'adoption du CSP.

9. CONFORMITÉ DES EMPRUNTS À COURT TERME

Emprunt d'exploitation

Ainsi que le prescrit la *Loi sur les municipalités*, les emprunts pour financer les affaires courantes du Fonds général sont limités à 4 % du budget de fonctionnement de la Commission. En 2013, la Commission s'est conformée à ces restrictions.

Emprunt inter fonds

Le guide servant à la présentation des rapports financiers municipaux exige que les emprunts inter fonds à court terme soient remboursés l'année suivante à moins que l'emprunt est pour un projet de capital. Les montants payables entre les fonds sont en conformité avec cette exigence.

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE
 NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

10. TABLEAU D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrain	Asphalte	Bâtiments	Machineries et équipements	Meubles, matériels et logiciels	Total 2013
Coût:						
Solde d'ouverture	285 339 \$	17 053 \$	1 091 994 \$	598 783 \$	252 484 \$	2 245 653 \$
Ajouts : Additions	-	-	606 879	-	-	606 879
Solde de fermeture	285 339	17 053	1 698 873	598 783	252 484	2 852 532
Amortissement accumulé :						
Solde d'ouverture	-	7 068	132 977	374 288	220 525	734 858
Moins : Amortissement	-	1 137	8 124	54 973	22 541	86 775
Solde de fermeture	-	8 205	141 101	429 261	243 066	821 633
Valeur nette des immobilisations corporelles	285 339 \$	8 848 \$	1 557 772 \$	169 522 \$	9 418 \$	2 030 899 \$
Composé de :						
Planification locale	- \$	- \$	- \$	- \$	9 418 \$	9 418 \$
Site d'enfouissement	285 339	8 848	1 557 772	169 522	-	2 021 481
	285 339 \$	8 848 \$	1 557 772 \$	169 522 \$	9 418 \$	2 030 899 \$

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

11. RÉCONCILIATION DE L'EXCÉDENT DE L'ANNÉE

	Collaboration et planification régionale	Aménagement et planification	Gestion déchets solides	Fonds de réserve générale Fonctionnement	Capital	Total
Excédent (déficit) pour l'année 2013	(4 614) \$	(113 724) \$	128 000 \$	288 \$	18 \$	9 968 \$
Ajustements à l'excédent (déficit) annuel pour le financement requis						
Surplus d'avant dernière année	-	54 751	85 797	-	-	140 548
Dépense d'amortissement	-	22 480	64 295	-	-	86 775
Total d'ajustements à l'excédent (déficit) de l'année 2013	-	77 231	150 092	-	-	227 323
Excédent (déficit) des fonds pour l'année 2013	(4 614) \$	(36 493) \$	278 092	288 \$	18 \$	237 291 \$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

12. TABLEAU DE PRÉSENTATION SECTORIELLE

	Collaboration et planification	Aménagement et planification	Gestion déchets solides	2013 Total
REVENUS				
Vente de services	- \$	- \$	883 560 \$	883 560 \$
Frais facturés aux membres	45 880	1 149 986	2 740 460	3 936 326
Autres revenus	-	3 106	17 417	20 523
Intérêts	-	348	844	1 192
	45 880	1 153 440	3 642 281	4 841 601
DÉPENSES				
Salaires et bénéfices	-	744 799	397 181	1 141 980
Biens et services	-	485 093	2 988 960	3 474 053
Amortissement	-	22 480	64 295	86 775
Intérêts	-	-	4 664	4 664
Autres	50 494	14 792	58 875	124 161
	50 494	1 267 164	3 513 975	4 831 633
EXCÉDENT (DÉFICIT) POUR L'ANNÉE	(4 614) \$	(113 724) \$	128 306 \$	9 968 \$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE
 NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

13. ÉTAT DES RÉSERVES

	Fonds de réserve générale		2013
	Fonctionnement	Capital	Total
ACTIFS			
Encaisse	329 \$	- \$	329 \$
Débiteurs	281	16	297
Investissements	32 277	2 042	34 319
	32 887 \$	2 058 \$	34 945 \$
PASSIFS			
Excédent accumulé	32 887 \$	2 058 \$	34 945 \$
REVENUS			
Intérêts	288 \$	18 \$	306 \$
	288	18	306
DÉPENSES			
Excédent pour l'année	288 \$	18 \$	306 \$

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

14. BUDGET DE FONCTIONNEMENT RÉCONCILIÉ AU BUDGET CSP

	Collaboration et planification régionale		Planification locale	Déchets solides	Amortissement Immobilisations Transferts		Total			
REVENUS										
Ventes de services	-	\$	-	\$	636 166	\$	-	\$	636 166	\$
Frais facturés aux membres	45 880		871 927		2 657 882		-		3 575 689	
Autres revenus	-		-		86 297		-		86 297	
Surplus	-		44 063		85 797		-	(129 860)	-	
	45 880		915 990		3 466 142		-	(129 860)	4 298 152	
DÉPENSES										
Administration	45 880		303 310		349 726		-	-	698 916	
Gouvernance	-		32 000		-		-	-	32 000	
Services de planification et d'inspection des bâtiments	-		580 680		-		22 480	-	603 160	
Services de gestion des déchets solides	-		-		3 023 016		64 295	-	3 087 311	
Services financiers										
Dette à long terme	-		-		81 000		-	(81 000)	-	
Autres frais de financement	-		-		12 400		-	-	12 400	
	45 880		915 990		3 466 142		86 775	(81 000)	4 433 787	
Excédent (déficit)	-	\$	-	\$	-	\$	(86 775)	\$	(48 860)	\$
									(135 635)	\$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

15. SUPPORT DES REVENUS

	Budget	2013
	Non audité	Actuel
<hr/>		
VENTE DE SERVICES		
Frais de déversement - industriel, commercial et institutionnel	621 166 \$	854 493 \$
Déchets de construction et de démolition	15 000	29 066
	<hr/>	
	636 166 \$	883 559 \$
<hr/>		
FRAIS FACTURÉS AUX MEMBRES		
Frais de collaboration et planification régionales	45 880 \$	45 880 \$
Frais des services locaux - planification et inspection des bâtiments	871 927	1 149 986
Frais de déversement	2 743 679	2 740 460
	<hr/>	
	3 661 486 \$	3 936 326 \$
<hr/>		
AUTRES REVENUS		
Autres - planification et développement	-	3 106 \$
Autres - déchets solides	500	17 417
	<hr/>	
	500 \$	20 523 \$
<hr/>		

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

16. SUPPORT DES DÉPENSES

	Budget Non audité	2013 Actuel
ADMINISTRATION		
Bureau du directeur général	156 500 \$	139 645 \$
Gestion financière		
Audit externe	13 500	13 792
Autres		
Assurance responsabilité civile	-	7 371
Honoraires professionnels	5 000	6 504
Relations publiques	10 000	8 073
Dépenses de bureau	7 200	21 531
	22 200	43 479
Administration - Planification locale		
Bureau de la planification locale	132 250	152 612
Assurance responsabilité civile	9 700	2 987
Honoraires professionnels	-	1 681
Relations publiques	8 000	6 219
Dépenses de bureau	86 600	85 989
Services juridiques	5 500	382
	242 050	249 870
Administration - Division des déchets solides		
Bureau de la Division des déchets solides	134 166	160 232
Assurance responsabilité civile	20 000	6 122
Relations publiques	86 000	29 522
Dépenses de bureau	21 500	20 507
Services juridiques	3 000	13 114
	264 666	229 497
	698 916 \$	676 283 \$

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

16. SUPPORT DES DÉPENSES (SUITE)

	Budget Non audité	2013 Actuel
SERVICES FINANCIERS		
Intérêts et frais bancaires	12 400 \$	40 857 \$
Intérêts sur la dette à long terme	-	4 664
Transfert aux autres fonds	-	12
Coûts de financement	-	14 441
	12 400 \$	59 974 \$
GOUVERNANCE		
Honoraires	21 000	34 900
Déplacements	5 000 \$	11 034 \$
Réunions	6 000	10 777
	32 000 \$	56 711 \$
SERVICES DE PLANIFICATION ET D'INSPECTION DES BÂTIMENTS		
Services de planification		
Personnel	330 050 \$	328 900 \$
Comité consultatif en planification	-	5 806
Amortissement	22 480	22 480
Autres dépenses	26 000	11 579
	378 530	368 765
Services d'inspection		
Personnel	201 130	203 375
Autres dépenses	23 500	353 673
	224 630	557 048
	603 160 \$	925 813 \$

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

16. SUPPORT DES DÉPENSES (SUITE)

	Budget Non audité	2013 Actuel
SERVICES DE GESTION DES DÉCHETS SOLIDES		
Station et bâtiment	38 500 \$	33 647 \$
Machinerie et équipement	34 000	55 131
Opérations d'enfouissement	1 041 876	1 148 462
Station de transfert	6 000	17 525
Poste de pesage	3 600	2 747
Réacheminement des déchets	1 536 210	1 541 505
Compostage	5 000	7 842
Déchets domestiques dangereux	41 000	84 479
Amortissement	64 295	64 295
	2 770 481	2 955 633
Installations de production		
Personnel	316 830	157 218
	3 087 311 \$	3 112 851 \$